

La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Vol. XXX, numéro 1

Hiver 2009-2010



Maison ancestrale des Pelletier
Saint-Roch-des-Aulnaies
(Photo : Jean-Paul Martel)

Joyeux Noël et Bonne Année !

Sommaire

◆ Photo de couverture	2
◆ Billet	3
◆ La citation d'un bâtiment ancien, une mesure hors de portée	4
◆ Visite à Saint-André d'Argenteuil	5
◆ Un trésor au pays du granit	6
◆ Visite à Mascouche	7
◆ Les prix décernés par l'APMAQ	8
◆ Saint-Roch-des-Aulnaies, un site enchanteur pour le congrès 2009	10
◆ Une trousse pédagogique pour initier les élèves de 6e année au patrimoine bâti ancien	11
◆ Changements au conseil d'administration	11
◆ Visite dans le Vieux-Port	12
◆ Le patrimoine résidentiel et industriel de Saint-Henri	13
◆ Les petites annonces et <i>En bref</i>	14
◆ Appel de candidatures 2010 pour les prix de l'APMAQ	16

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Marie-Lise Brunel, Monik Grenier, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.
Collaborateurs: Réal Béland, Jean-Claude Coutu, Guy Giasson, Audrey Quintane
Crédits photographiques:
Marie-Lise Brunel, Réal Béland, Stephann Coulombe, Ronald DuRepos, Jean-Paul Martel, Société d'histoire de Saint-Henri
Mise en page et transmission des textes : Agathe Lafortune
Infographie : Michel Dubé
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Livraison: Traitement Express Inc.
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est le bulletin de liaison de l'association *Amis et propriétaires de maisons anciennes* du Québec (APMAQ).
Publiée à chaque trimestre depuis 1982, *La Lucarne* se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Secrétariat de l'Apmaq:
2050, rue Amherst, Montréal, (Québec)
H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : apmaq@globetrotter.net
<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

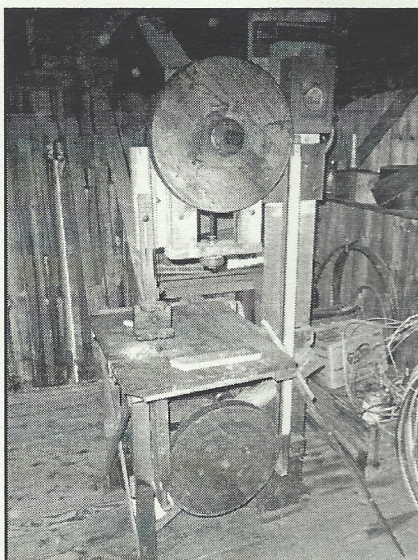
PHOTO DE COUVERTURE

La Maison Pelletier (1815)

344, route de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies

«Cette maison, construite vers 1815 est sur la terre concédée par le seigneur Juchereau de Saint-Denys en 1679 à Jean Pelletier. Terre occupée de génération en génération par des Pelletier. On raconte que le charpentier qui a construit la grange-étable a demandé 80,\$ pour son travail.»

À la découverte de notre patrimoine, Brochure préparée par le comité de la culture et du patrimoine de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, juin 2009, page 12



(Photo: Jean-Paul Martel)

Scie à ruban

Lors du congrès, la maison et les bâtiments de cette magnifique ferme ont fait l'objet d'une visite guidée par deux personnes de la famille Pelletier. Il a aussi été possible d'admirer une collection d'instruments de menuiserie fabriqués de façon artisanale par le père de l'actuel propriétaire. Superbement entretenu et toujours fonctionnel, l'atelier de menuiserie des Pelletier renferme des trésors.

Les membres du conseil d'administration 2009-2010

Louis Patenaude, président
(514) 845-5915
Philippe Gariépy, vice-président
(450) 661-5236
Réal Béland, trésorier
(450) 661-2949
Andrée Bossé, secrétaire du Conseil (514) 521-3854
Marie-Lise Brunel, secrétaire-régistrare (514) 849-9669
Monik Grenier, conseillère
(450) 887-7572
Monique Marceau, conseillère
(819) 562-7166
Antonio Thibault, conseiller
(418) 656-1156



AVENIR

Louis Patenaude

L'APMAQ célébrera son trentième anniversaire en 2010. Certaines suggestions ont été faites lors de la dernière Assemblée annuelle en vue de souligner l'événement. Quelle que soit la forme que prendra cette commémoration, il convient toujours, dans de telles circonstances, de revenir sur le chemin parcouru, de faire le bilan du travail accompli. On évoquera donc les visites, les conférences, les ateliers, les publications et autres activités. Ceci, sans complaisance, mais bien pour mesurer les enjeux actuels et engager plus avant l'action de l'APMAQ.

Comme cela a été rappelé lors de l'Assemblée annuelle tenue à Saint-Roch-des-Aulnaies, l'APMAQ a accordé, au cours des dernières années, une priorité à l'amélioration des connaissances relatives au patrimoine, aux stratégies de conservation du patrimoine, aux stratégies de mise en valeur du patrimoine, au partenariat et au réseautage, à la promotion des activités et des services et à la recherche de nouvelles sources de financement. On poursuivra dans ces voies et selon les mêmes modalités. Cependant deux points méritent une attention particulière : le partenariat et la recherche de sources de financement.

Dans le contexte de l'APMAQ, partenariat signifie mise en commun des ressources en vue d'une action spécifique sans, pour autant, que cela mène à une quelconque dilution des mandats des partenaires, l'identité de chacun étant rigoureusement respectée. Cette approche comporte deux avantages : d'une part, l'addition des moyens matériels permet de mettre en œuvre des activités qu'aucun des partenaires ne pourrait envisager séparément et, d'autre part, l'apport d'une dimension nouvelle à la connaissance et à la compréhension du patrimoine chez chacun des partenaires. Il en est ainsi des activités organisées conjointement avec l'Association québécoise du patrimoine industriel (Aqpi) dont nous n'avons qu'à nous féliciter. De plus, on peut espérer que la multiplication de ces partenariats entre d'autres organismes aura pour effet de doter ceux-ci d'un supplément de force leur permettant de mieux défendre et de mieux promouvoir leur cause commune.

L'APMAQ poursuivra ses démarches en vue d'identifier de nouvelles sources de financement. La prudence la plus élémentaire impose à tout organisme souhaitant assurer son avenir de varier ses sources de financement et l'APMAQ n'échappe pas à cette règle. La consolidation de ses

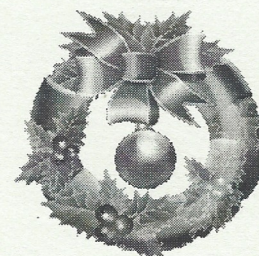
assises matérielles qui résultera de ces efforts est essentielle à sa survie et surtout au développement de son action.

Depuis quelques années, le Conseil d'administration présente à l'Assemblée générale un plan d'action en vue de l'année à venir. Nous sommes arrivés, en 2009, au terme d'un plan triennal conçu afin de répondre aux exigences du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCQ). Ces démarches, pour lourdes qu'elles puissent être à certains égards, se révèlent à la fin bénéfiques en ce qu'elles permettent de prendre plus clairement conscience de notre action et de nos objectifs. Le trentième anniversaire est l'occasion de procéder à une démarche analogue bien qu'ouverte sur un avenir plus vaste et où il ne sera pas interdit de rêver un peu.

Ce billet est une invitation à un effort de réflexion collective en ce sens car une telle projection dans l'avenir ne peut qu'être le fruit d'un accord entre les membres de l'APMAQ. Le Conseil d'administration remplira sa fonction d'initiateur et de coordinateur. Il arrêtera sous peu la façon dont les membres seront consultés et il veillera à prendre en considération les avis exprimés. Les pistes d'action qui en résulteront devront tenir compte des principes suivants mis de l'avant dans le Rapport du président livré lors de la dernière Assemblée annuelle :

- ◆ La continuité dans l'action par opposition à des activités ponctuelles;
- ◆ La complémentarité et le partenariat avec d'autres organismes pour éviter les chevauchements et décupler les résultats;
- ◆ La qualité des actions, entre autres, en faisant appel à des personnes dont la compétence est reconnue.

Cette démarche devrait permettre à l'APMAQ de continuer à progresser comme elle l'a fait depuis sa fondation et de remplir son mandat en tenant compte de l'évolution des enjeux.



La citation d'un bâtiment ancien, une mesure hors de portée? L'exemple de la maison Magloire-Brochu

Réal Béland

La récente citation de la maison Magloire-Brochu, de la laiterie et du terrain à Saint-Lambert-de-Lauzon, sur le territoire de la MRC de la Nouvelle-Beauce, est le résultat d'une démarche fructueuse initiée par les jeunes propriétaires actuels, Lucie Jean et Luc Côté, qui voulaient, d'une part, s'assurer que, dans le futur, toute intervention sur ces bâtiments serait faite en respectant leurs caractéristiques architecturales d'origine et, d'autre part, éviter qu'une nouvelle maison puisse être construite sur le lot.

Au départ, la démarche pouvait sembler ardue car cette municipalité n'a pas de politique de protection du patrimoine bâti ancien, ne possède pas de comité consultatif d'urbanisme (CCU) et n'a pas de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Après avoir bien documenté leur dossier, après être allé chercher des avis au MCCCQ et des appuis écrits d'organismes intéressés par la sauvegarde du patrimoine architectural dont l'APMAQ, les propriétaires ont établi des contacts avec des élus de la municipalité pour expliquer leur projet de citation et ses retombées dans la collectivité locale.

Ayant décelé une ouverture d'esprit de la part de la municipalité, ouverture teintée d'inquiétude toutefois puisqu'elle s'aventurerait dans des sentiers inconnus jusqu'alors, le dossier fut présenté. Et, toutes les étapes ayant été franchies, à savoir: avis de motion du règlement municipal, avis spécial aux propriétaires concernés, copie de l'avis au MCCCQ, avis public de la séance du comité consultatif, séance publique du comité consultatif, adoption du règlement et envoi d'une copie du règlement aux propriétaires

et au MCCCQ, le Conseil municipal adoptait, le 6 juillet dernier, le règlement relatif à la citation du premier monument historique sur son territoire.

Récemment, deux autres propriétaires m'ont exprimé leur intention d'entreprendre une démarche similaire à Laval, - hé oui à Laval! - et à Namur située entre Montebello et Saint-Jovite. Dans les deux cas, si le processus est mené à terme, ce sera une première pour ces municipalités puisqu'elles n'ont jamais eu recours à la *Loi sur les biens culturels* pour citer un bâtiment.

Bien que cette protection légale ait ses limites, tout comme le classement d'ailleurs, les membres de l'APMAQ, qui sont propriétaires d'une maison ancienne et qui désirent qu'elle soit conservée par les générations futures, disposent, depuis 1986, d'un outil leur permettant d'atteindre leur objectif, tout en contribuant à donner une empreinte particulière à l'identité de leur communauté.

Le temps n'est-il pas venu, 13 ans plus tard, d'adopter à l'APMAQ le slogan «**La citation, j'en fais mon affaire**» afin que le plus grand nombre possible de membres concernés acheminent une telle demande à leur municipalité?

Pour certains élus, ce serait une excellente façon de s'initier à une démarche visant à protéger, à long terme, des bâtiments anciens de leur localité et, pour d'autres, un bon moyen de faire en sorte que les nobles intentions souvent exprimées en parole ou par écrit, soit par le biais d'une politique, d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU), d'un comité consultatif culturel, d'un règlement (PIIA), etc., se traduisent en réalisations concrètes.

Note: Il existe, sur le site du MCCCQ, un document intitulé *Guide pratique destiné aux municipalités*. Lucie Jean et Luc Côté s'en sont beaucoup inspirés pour préparer leur demande de citation. Pour aider les propriétaires intéressés, l'APMAQ met à leur disposition deux documents: 1) le dossier préparé par Lucie Jean et Luc Côté et 2) le vol. 5, no. 1 publié par la Commission des biens culturels du Québec, intitulé «La citation et la constitution de sites du patrimoine, outils adaptés aux réalités locales».

Pour obtenir les documents: Marie Ferland-Gagnon, coordonnatrice

Apmaq@globetrotter.net

514. 528-8444

UN VILLAGE QUI A CONSERVÉ SON CHARME D'ANTAN

Visite à Saint-André d'Argenteuil le 28 juin 2009

Marie-Lise Brunel

Cette belle visite a été préparée par Ronald Du Repos, aidé de Catherine Lapointe, agente de développement culturel de la MRC d'Argenteuil et de André Chouinard, pour la visite de l'église Christ Church. Qu'ils en soient remerciés!

À Saint-André d'Argenteuil, la partie située du côté ouest de la rivière du Nord a conservé son charme d'autrefois. On y trouve une série de cottages en brique rouge ou en bois du XIXe siècle mais aussi des maisons plus anciennes. Pour expliquer leur présence, retournons dans le passé.

Un peu d'histoire

À Québec, le 15 juin 1682, un document signé par Frontenac accorde à Charles-Joseph d'Ailleboust un domaine de 72 milles carrés de forêt sur la côte nord de la rivière Outaouais (incluant la rivière du Nord, le rapide du Long-Sault et la région de Lachute), pour ses longs et loyaux services. Cette famille noble, issue d'Argenteuil près de Paris, donne le nom de son lieu d'origine à sa seigneurie. Charles-Joseph, arrivé ici en 1648 avec son oncle Louis d'Ailleboust, troisième gouverneur de la Nouvelle-France, fut chargé par celui-ci de la défense de Ville-Marie dont il devint plus tard le juge en chef. La famille possède le domaine pendant cent ans, soit sous Charles-Joseph de 1682 à 1697, sous Pierre, de 1697 à 1707 et sous sa femme Louise, au nom de son fils mineur Jean d'Ailleboust.

Celui-ci, par la suite, gère la seigneurie pendant 56 ans, contrôlant le commerce des fourrures sur l'Outaouais jusqu'en 1760. Après la Conquête, le Seigneur construit une scierie à Saint-André. En 1781, fin du règne des d'Ailleboust. Le quatrième seigneur (1781-1795) est Pierre-Louis Panet, avocat de Montréal, qui y réside très peu. Les deux suivants sont Patrick (1795-1803) et James Murray (1803-1814). Le 7^e seigneur Sir John Johnson (1814-1854) est celui qui développe le plus la seigneurie. Il installe des moulins à scie, des meuneries, fait venir un pasteur, Joseph Abbott, grand-père du premier ministre canadien, John Abbott (1891-1892). Il construit deux églises et se montre très généreux envers Saint-André. En 1821, il laisse la seigneurie au troisième fils à lui survivre, Charles-Christopher Johnson qui est le dernier seigneur. Comme il réside en Angleterre, il engage des agents pour gérer à sa place. Mais le régime seigneurial périclité, peu soutenu par l'administration anglaise et les seigneurs, français comme anglais, taxant trop les censitaires.

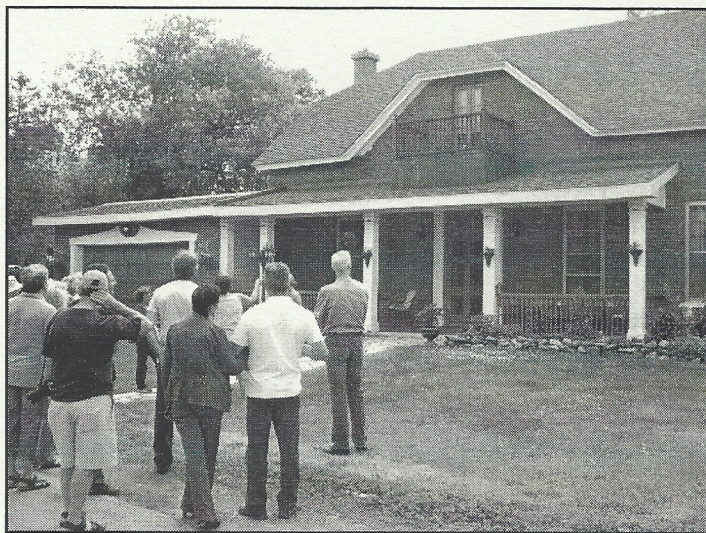
Avant la Conquête de 1760, les activités économiques de la seigneurie d'Argenteuil sont principalement axées sur le commerce des fourrures et l'agriculture marchande. Après 1760, la venue d'un important contingent d'Écossais loyalistes et Américains, contribue au développement de son économie par l'exploitation de la ressource forestière. D'où l'érection d'un moulin à papier (le premier au Canada) en 1805. D'autres suivront.

Par ailleurs, les travaux de canalisation de la rivière Outaouais amènent aussi de nombreux militaires. Plusieurs d'entre eux s'établissent dans le secteur Saint-André-Est et se bâtissent de belles maisons près du barrage de Carillon.

La visite

La visite a débuté par l'église (1819) Christ Church (style classique baroque anglais) puis, le groupe a fait un arrêt au cimetière où repose Maud Elisabeth Seymour Abbott (1869-1940), une des grandes figures mondiales de la médecine cardiaque pédiatrique. Par la suite, il a été possible de visiter quatre maisons représentatives du patrimoine local dont plusieurs comportaient un jardin. Mentionnons entre autres, celle de sir John Abbott, premier ministre canadien de 1891 à 1892 (cf. photo).

Notre visite s'est terminée par une rencontre conviviale où on a dégusté des produits régionaux.



Maison où a vécu Maud Abbott, première femme canadienne à être admise à la faculté de médecine de l'Université McGill.

(Photo : Ronald DuRepos)

UN TRÉSOR AU PAYS DU GRANIT

Visite à Saint-Sébastien de Frontenac le 26 juillet

Louis Patenaude

Il y a 365 millions d'années, la collision entre les continents américain et européen a eu pour résultat la formation de massifs granitiques le long du système montagneux appalachien. C'est dans ce cadre, aux confins de la Beauce et des Cantons de l'Est et à courte distance du lac Mégantic, que se niche le village de Saint-Sébastien. Le granit dont l'extraction constituera longtemps une des principales ressources de la région, sera utilisé dans la construction d'un grand nombre d'églises, d'écoles et d'édifices de toutes sortes au Québec dont l'oratoire Saint-Joseph.

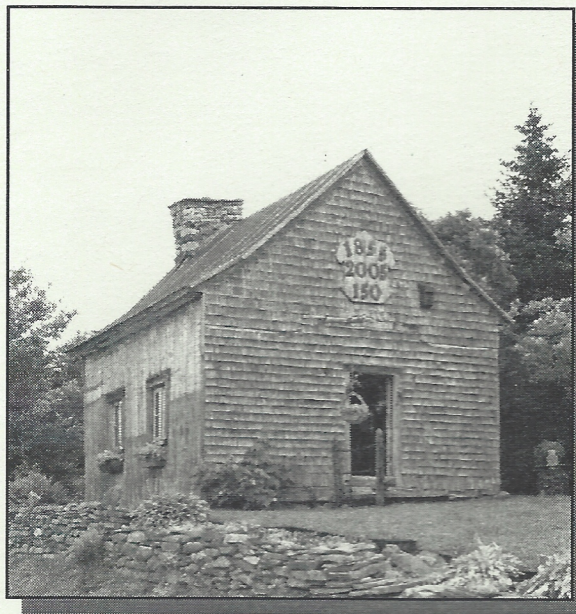
Comme l'ensemble des Cantons de l'Est, la région a d'abord été occupée par les Loyalistes puis, peu à peu, les francophones descendirent de la vallée du Saint-Laurent, à la recherche de nouvelles terres. C'est ainsi que les frères Ignace et Barthélémy Royer et leur beau-frère Jean-Baptiste Campagna, venus de Saint-Anselme sur la rive sud de Québec et après avoir franchi plus de 120 kilomètres à pied, construisirent leur maison en 1847. Peu modifiée par les générations suivantes, cette construction modeste constitue un témoignage des plus émouvants de la dureté des conditions d'alors et du courage des colons.

Les progrès furent rapides car dès 1888 une imposante église néo-classique dont la toiture et les fenêtres ont été récemment restaurées grâce à une contribution de la Fondation pour le patrimoine religieux du Québec, fut érigée.

Nous avons également visité la *Villa Folie* qui doit son nom autant aux diverses fonctions que cette maison a remplies qu'aux ajouts multiples dont elle a été l'objet depuis sa construction. Ses tours, ses escaliers et ses recoins lui confèrent une fantaisie peu commune. Son éclectisme en fait un véritable phénomène. À l'opposé, la maison dite du ferblantier, bel exemple du style *Boomtown*, a conservé, avec son revêtement en tôle bosselée, toute son austère sobriété.

Compte tenu des découvertes faites à Saint-Sébastien, il est à souhaiter que le pays du granit et son beau patrimoine soient l'objet d'autres visites de l'APMAQ.

L'APMAQ adresse ses remerciements les plus sincères aux organisateurs de la visite ainsi qu'aux propriétaires qui ont accepté aimablement de nous ouvrir leurs portes.



Maison Royer (1847)

La maison Royer est une des premières maisons de colon de la Municipalité de Saint-Sébastien de Frontenac. L'APMAQ a apporté son appui à la Société d'histoire et de généalogie du Granit en vue de sa sauvegarde, de sa restauration et de sa mise en valeur. (Photo : Réal Béliand)



Comme son nom l'indique, la SODAM est une société à but non lucratif dédiée au développement et à l'animation culturelle à Mascouche. Constitué majoritairement de bénévoles, l'organisme œuvre actuellement sur trois volets : musique, patrimoine et agrotourisme.

Le volet Patrimoine met en valeur l'histoire de Mascouche et son patrimoine par ses publications et ses activités d'animation : circuit audio guidé, portes ouvertes, rallye patrimonial, etc.

Visite à Mascouche – Dimanche 30 août 2009

Jean-Claude Coutu / Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM) – Patrimoine

La visite que les membres de l'APMAQ ont eu le plaisir de faire à Mascouche le 30 août 2009 sortait vraiment de l'ordinaire. Il s'y tenait alors le troisième *Quatuor culturel de la SODAM Patrimoine*, axé sur la présentation du patrimoine bâti jumelée à la tenue d'un marché de produits régionaux. C'est dans ce contexte festif que les propriétaires de quelques-unes des plus belles maisons ancestrales de Mascouche avaient été invités à ouvrir les portes de leur demeure aux personnes venues faire connaissance avec ces trésors architecturaux des 18^e et 19^e siècles. La visite à Mascouche a été réalisée avec la collaboration de Jean-Claude Coutu¹ et des bénévoles de la SODAM Patrimoine². L'APMAQ tient à les remercier ainsi que les propriétaires de maisons anciennes qui ont accueilli les visiteurs.

La rédaction

À leur arrivée, les membres de l'APMAQ ont pu faire le tour des kiosques des produits de *L'Autre Marché Des Jardins de Mascouche*, une réalisation de la SODAM Agrotourisme. Après avoir pique-niqué au parc du Sacré-Cœur, tous se sont rendus à la salle du Conseil municipal pour la présentation du DVD *Mascouche en images*, le circuit patrimonial du Vieux-Mascouche. Ce diaporama présente en moins d'une heure, plus de 400 photos anciennes et nouvelles qui viennent enrichir la trame sonore de l'audio guide du circuit piétonnier mis en place par la SODAM Patrimoine en 2005³.

Regroupés sous le patronyme de six familles souches établies dans la région depuis plus de 250 ans, les participants ont ensuite déambulé sous un ciel clément vers ces vénérables demeures, témoins méconnus du patrimoine résidentiel du Mascouche d'autrefois.

À pied, trois groupes de participants, les familles *Bochant, Renault et Truchon dit Léveillé*, ont pu ainsi admirer les éléments architecturaux de chacune des trois résidences du « village » : deux maisons de pierre datant de la fin du XVIII^e siècle et situées sur le chemin St-Henri et la rue Duval; sur le chemin

Ste-Marie, la somptueuse *maison Soucy* de 1920, dont on a précieusement conservé l'aménagement intérieur.

En covotuage, trois autres groupes, les *Allard, Boismier et Crépeau*, ont effectué une visite dans les « faubourgs » environnants des maisons de ferme de la première moitié du XIX^e siècle: la ferme *Chèvre Fleurs* de la rue Louis-Hébert, la *maison Gariépy* au bout de la rue Longpré et superbement restaurée, l'imposante *maison Caron/Bohémier* de l'avenue St-Jean.

Les hôtes, certains costumés pour la circonstance, ont reçu les visiteurs en présentant l'histoire de leur demeure et en décrivant les travaux de restauration qu'ils y avaient effectués. À chaque maison visitée, un chanteur, un musicien, un artiste-peintre ou encore une comédienne jouant le rôle d'un personnage y ayant vécu, était présent pour assurer l'animation.

En fin de journée, tous étaient conviés dans les jardins de la magnifique maison Renault (1740) pour une visite du site et une dégustation de produits fins. Ce témoin du patrimoine bâti domiciliaire de Mascouche, a déjà fait l'objet d'un article dans *La Lucarne*.

¹ Jean-Claude Coutu, également membre de l'APMAQ, travaille depuis plusieurs années à faire connaître et apprécier l'histoire et le patrimoine bâti de Mascouche, son « village » natal. *La Lucarne* a déjà publié deux de ses articles : *Le Domaine seigneurial de Mascouche*, vol. 27, no 2 printemps 2007, pages 6 à 9 et *La maison Renault*, vol. 28, no 3 été 2008, pages 8 et 9.

² Voir encart, page 6

³ Pour ceux et celles qui désireraient faire le circuit piétonnier, l'audio guide du circuit patrimonial du Vieux-Mascouche est offert gratuitement au bureau d'information touristique ou encore en téléchargeant les capsules historiques (MP3) et la brochure qui sert de guide aux promeneurs directement sur le site <http://www.tourismedesmoulins.com/fr/index.jsp?p=100>.

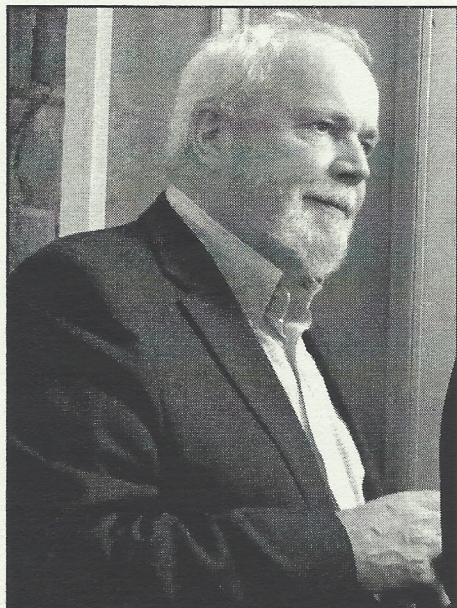


La résidence du Sieur Alexis Caron (1737-1809), écuyer, négociant, fabricant de potasse et juge de paix de St-Henri de la Mascouche a été construite vers la fin du XVIII^e siècle. Le faubourg St-Jean Baptiste portera le nom de faubourg Bohémier en référence à la famille qui a été propriétaire de cette maison de ferme de 1828 à 1965.

LES PRIX DÉCERNÉS PAR L'APMAQ Congrès 2009

L'Association *Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec* a décerné son prix *Robert-Lionel-Séguin* à Georges Coulombe et son prix *Thérèse-Romer* à Félix-André Têtu et à Christine Desbiens. C'est dans le cadre de son congrès annuel tenu à Saint-Roch-des-Aulnaies en septembre dernier que l'APMAQ a procédé à la remise des prix.

Conformément aux règlements, le Conseil d'administration de l'APMAQ a formé un seul jury pour les deux prix; il se composait de Louise Mercier, présidente-directrice-générale du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) et lauréate du prix Robert-Lionel-Séguin 2008, d'Austin Reed propriétaire de la *maison du meunier* à Neuchâtel et lauréat, avec son épouse Henriette Legault, du prix Thérèse-Romer 2008 et de Claude Dubé, architecte et ancien doyen du Département d'architecture de l'Université Laval.



Monsieur Georges Coulombe, lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin 2009
(Photo: Marie-Lise Brunel)

Le prix Robert-Lionel-Séguin 2009

Monsieur Georges Coulombe, lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin 2009, est un promoteur immobilier spécialisé dans la préservation du passé architectural et la mise aux normes d'immeubles anciens. Il a œuvré surtout dans le Vieux-Montréal. Au cours des trente-cinq dernières années, il a fait l'acquisition d'immeubles très souvent délabrés et ayant perdu toute fonction et s'est employé à les restaurer dans le plus grand respect des caractéristiques architecturales d'origine. Ces édifices étaient souvent d'anciens entrepôts qu'il a convertis en espaces à bureaux, en commerces ou en copropriétés résidentielles. Plus de deux millions de pieds carrés du Quartier historique de Montréal bénéficient ou ont bénéficié de son action. Contrairement à la plupart des promoteurs immobiliers, qui achètent dans l'intention de revendre, Georges Coulombe conserve ses immeubles, il les gère et cherche à y intéresser ses locataires. Cette attitude peu commune réduit la dimension spéculative de telles opérations immobilières.

Au moment où il entreprend ses activités, peu de gens s'intéressent au quartier historique de Montréal. Au contraire, certains souhaitent démolir beaucoup de ces immeubles dont l'architecture leur semble dépassée et nuisible au développement économique. C'est grâce à des citoyens doués d'une vision exceptionnelle comme Georges Coulombe, que le Vieux-Montréal est ce qu'il est aujourd'hui. Ses interventions dans ce quartier ont eu un impact des plus importants. En effet, plusieurs des immeubles sur lesquels il a travaillé sont considérés maintenant comme des témoins précieux des XIX^e et XX^e siècles à Montréal. Mentionnons entre autres, les anciens sièges sociaux de la Banque Royale, de la Banque Molson, de l'immeuble de la Sauvegarde.

Son action en ses débuts s'est heurtée au scepticisme des institutions financières et des sociétés d'assurance. Grâce à sa détermination, il a convaincu ses interlocuteurs et leur a démontré, par son action, que d'anciens immeubles restaurés pouvaient être rentables. En effet, quand on considère la valeur immobilière acquise au fil des ans par le Vieux-Montréal ajoutée au rôle que ce quartier joue dans l'industrie touristique, il est clair que la sauvegarde du patrimoine bâti constitue un levier de développement économique.



Vue du Vieux-Montréal à l'angle de la rue de la Commune et de la rue Saint-Pierre.
Au loin, l'édifice de la Banque Royale.
À l'avant-plan, la statue de John Young exécutée par le sculpteur Louis-Philippe Hébert.
(Crédits photographiques: Stéphann Coulombe)

Le prix Thérèse-Romer 2009

Restauration et mise en valeur du 19, ave Sainte-
Geneviève à Québec



Madame Christine Desbiens et Monsieur Félix-
André Têtu, lauréats du prix Thérèse-Romer
2009

(Photo: Marie-Lise Brunel)

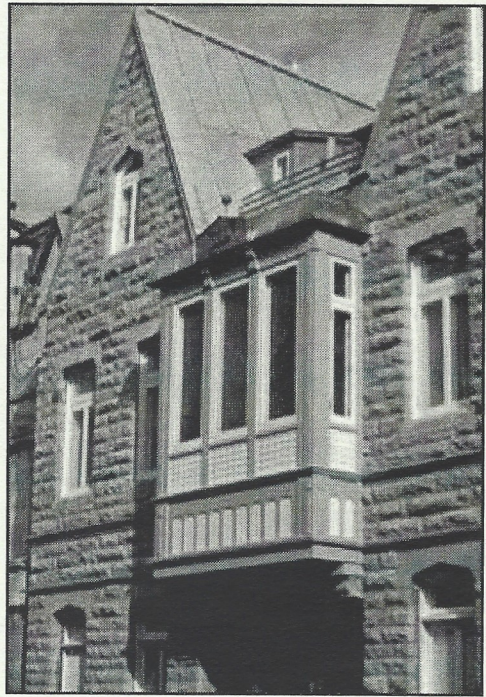
De type bourgeois et de style néo-gothique, la maison primée a été construite en 1898 par les architectes William Sharpe et Alexander Cummings pour David Henry Geggie, directeur de la *Quebec Gas Company*. Elle est située dans un des quartiers les plus patrimoniaux de Québec, à deux pas du Château Frontenac et des Plaines d'Abraham. Quatre propriétaires

se sont succédé jusqu'à ce que les lauréats en fassent l'acquisition il y a quelques années. Elle se trouvait alors dans un état de semi abandon ayant été subdivisée en plusieurs appartements dont certains se limitaient à une seule pièce. En entreprenant de lui rendre son cachet d'origine, les lauréats se sont engagés dans des travaux d'importance majeure et ont ainsi sauvé d'une destruction lente mais certaine un joyau du patrimoine urbain québécois.

Sous la direction de l'architecte Jean R. Côté, les travaux ont été menés avec le plus grand professionnalisme. Plusieurs éléments d'origine ont été conservés après restauration comme l'ancienne toiture qui a été réparée selon les méthodes traditionnelles et isolée de nouveau de l'intérieur. Des poutres cachées lors de travaux antérieurs ont été remises au jour, nettoyées et laissées apparentes. Toutes les fenêtres ont été démontées et restaurées. Des volets retrouvés à la cave ont été restaurés et remis en place. Trois maîtres plâtriers ont mis trois mois à restaurer les moulures et décorations des plafonds et des murs, en utilisant des techniques traditionnelles apprises auprès de maîtres français et britanniques. Les quatre foyers d'origine ont été conservés. Les calorifères qui avaient reçu de multiples couches de peinture ont été décapés et repeints. Ils laissent maintenant voir leurs beaux motifs décoratifs.

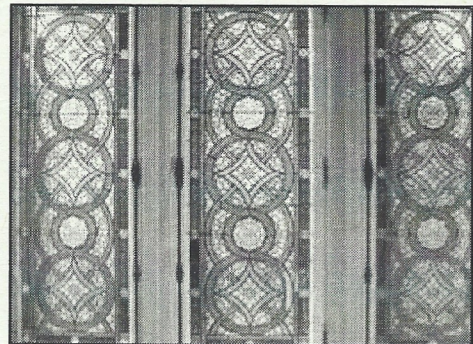
L'espace nous manque pour évoquer tous les aspects de cette superbe restauration. Qu'il suffise de dire qu'en une année, c'est la durée des travaux, cette maison qu'on aurait pu croire perdue a subi une extraordinaire métamorphose et aura, sans doute, un effet d'entraînement des plus heureux sur son environnement bâti.

L'APMAQ réitère toutes ses félicitations aux lauréats.



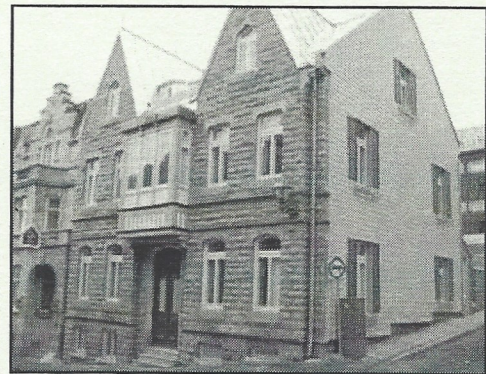
L'oriel

Dans le respect du style architectural néo-gothique et de l'œuvre de l'architecte Staveley, l'ajout d'un oriel a été planifié. En plus de fournir une avancée donnant un point de vue magnifique sur le parc des Gouverneurs, la terrasse Dufferin et le fleuve Saint-Laurent, cet oriel a permis d'égayer la façade austère de la maison.



Les vitraux

Les trois magnifiques vitraux qui ornent l'oriel datent de 1910. Il s'agit des vitraux frontispice de la Chapelle du Couvent des sœurs Franciscaines de la Grande-Allée de Québec. Les vitraux ont été récupérés chez un antiquaire de la rue Saint-Paul.



La maison (1898)

Façade de la maison ornée d'un oriel (ajout 2008)

(Source : Dossier de candidature au Prix Thérèse-Romer de l'APMAQ)

SAINT-ROCH DES AULNAIES

UN SITE ENCHANTEUR POUR LE CONGRÈS 2009

Philippe Gariépy

Plus jeune, il m'est arrivé plusieurs fois de franchir allègrement la distance Montréal/Gaspé sans prendre le temps de m'arrêter dans les magnifiques municipalités échelonnées, à partir de Québec, le long du fleuve Saint-Laurent. L'âge aidant, on va moins vite. On prend le temps de savourer la vie et l'on s'arrête plus longtemps dans ces villages plus pittoresques les uns que les autres.

L'APMAQ m'a fourni l'occasion de séjourner dans un tel coin de pays, en l'occurrence Saint-Roch-des-Aulnaies. L'association y tenait en effet son congrès annuel à la Seigneurie des Aulnaies, du 18 au 20 septembre dernier. D'entrée de jeu, j'affirme que ce fut l'un des plus beaux congrès auquel il m'a été donné de participer. Le tour de force de l'APMAQ consiste à nous attirer dans un endroit merveilleux et quelquefois oublié du Québec, afin de nous informer sur l'histoire et les beautés du lieu. On assiste bien sûr à quelques conférences, puis on nous invite à visiter des spécimens de maisons anciennes de styles divers fort bien conservés.

Toutes ces activités d'information s'organisent en collaboration avec les associations et les autorités locales qui ont alors l'opportunité de faire valoir les efforts et les résultats obtenus dans la préservation et la mise en valeur du paysage de même que du patrimoine bâti.

C'est ce qui s'est passé à Saint-Roch-des-Aulnaies. Les rencontres de travail se tenaient au manoir de la seigneurie, superbe demeure victorienne du 19^{ème} siècle bornée de galeries et décorée de dentelles. Le Manoir lui-même, entouré de jardins et de sentiers, est situé à l'intérieur d'un somptueux domaine forestier englobant un vieux moulin à eau de trois étages ainsi que la maison du meunier. Ce merveilleux ensemble se retrouve au centre du village de Saint-Roch-des-Aulnaies comptant un patrimoine de pas moins de cent quarante-deux maisons ancestrales. Elles ont été inventoriées par le comité chargé d'administrer la politique culturelle et patrimoniale de l'endroit. Une magnifique brochure répertorie une trentaine de ces maisons de style québécois, mansard, français, victorien, regency, anglais et cubique.

Ainsi, les congressistes de l'APMAQ savent maintenant que le complexe de Saint-Roch-des-Aulnaies demeure un lieu d'interprétation fort complet du régime seigneurial, des institutions, de l'industrie locale et des résidences chevauchant les 18 et 19^{èmes} siècles. Nous ne sommes pas loin du régime français. Le général Wolfe, dans sa folie destructrice en 1759, n'a pas tout rasé avant la prise de Québec. Il reste quelques maisons de cette période éprouvante. Et surtout, Saint-Roch conserve de belles résidences construites tout au long du régime anglais.

Grâce à une association comme Ruralys, à l'historienne Julie Martin, aux efforts fournis par le personnel de la MRC de l'Islet

et de la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies, les membres de l'APMAQ savent également que la région regorgeait de fruits aux siècles derniers. L'agriculture y jouait un rôle majeur qui ne se dément pas, même de nos jours, autour de l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-La-Pocatière. Mais tout au long du 19^{ème} siècle, par conséquent, plusieurs agriculteurs et notables de la place se sont lancés dans la plantation de vergers et le commerce de fruits d'une très grande variété. Pensons aux pommes Saint-Laurent, à la Fameuse, à la Duchesse, à la Melba et à la Wealthy. Songeons aux prunes bleues ou jaunes de Damas, à la Lombard, à la Mirabelle, à la Reine-Claude, sans oublier les poires comme la Beauté flamande, la Bartlett et la Favorite de Clapp. À partir de 1920 malheureusement, les wagons frigorifiés de la Californie et de l'Ontario vont anéantir la production et le commerce fruitiers de la région.

Eh bien ! Tout n'est pas perdu. Les produits « du terroir » prennent de la vigueur. Des chercheurs, des agronomes et des historiens redécouvrent le patrimoine fruitier de la région surnommée la Côte-du-Sud. De Saint-Michel à Saint-André de Kamouraska, en passant par Montmagny, l'Islet et La Pocatière, on retrouve, on inventorie et l'on restaure des vergers anciens. Un « verger conservatoire » du patrimoine fruitier est mis sur pied et l'on tâche de repeupler la région des variétés en voie de disparition. Quels délices futurs pour les gourmands comme vous et moi !

Un tel voyage sur la Côte du Sud ne peut se terminer sans la visite de villages aussi paisibles et beaux que Kamouraska, Saint-Vallier et Saint-Michel. Quel calme ! Il n'y a pas de plages à perte de vue, d'hôtels gratte-ciel, de casinos, de disneyland. Que de beauté quand même ! Que de belles maisons ancestrales ! Quel fleuve immense ! Même mon courtier devrait y aller, lui qui se promène entre Saint-Domingue, Cuba et Acapulco. Quant à moi, je sens que j'y retournerai bientôt, pour le calme, les maisons ancestrales, l'immensité du fleuve et le bleu de la prune de Damas.

Activité de financement 2009 à Saint-Roch-des-Aulnaies

Encore une fois, l'activité de financement au profit de la *Fondation maisons anciennes du Québec*, qui a eu lieu lors du congrès de l'APMAQ, a été un grand succès. L'encan silencieux de livres a rapporté 1440\$, l'encan animé, 1136,50\$ et la sculpture, 280\$, pour un total de 2856,50\$. Grand merci aux personnes qui ont fait don d'objets, à celles qui ont participé généreusement aux enchères ainsi qu'à celles qui ont aidé à la réalisation de cette activité.

Réal Béland

Une trousse pédagogique pour initier les élèves de 6e année du cours primaire au patrimoine bâti ancien.



Fondation
maisons anciennes
du Québec

Il est fréquent d'entendre dire qu'il faut sensibiliser les jeunes au patrimoine bâti ancien qui les environne, en situant ces bâtiments dans leur contexte historique. Mais, dans la pratique, il se fait peu de choses. Pourtant, la *Fondation maisons anciennes du Québec* a conçu, à cet effet, une trousse pour les élèves de fin du 3e cycle du cours primaire, à la suite d'une première version produite et expérimentée localement par la *Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire*.

Cette trousse est en concordance avec les objectifs du programme d'études de ce cycle (champ de l'Univers social) et veut mettre à profit, dans un esprit d'intégration des matières, les connaissances des jeunes et parfaire leurs compétences. Sa cible principale est l'élève, mais comment l'atteindre si ce n'est par son enseignant ou son enseignante? Comment cet agent d'éducation, qui a le libre choix des mises en situation pour couvrir le programme, peut-il faire vivre à ses élèves une activité stimulante traitant de bâtiments anciens s'il n'est pas outillé adéquatement? S'il n'a pas suffisamment le temps ou la compétence voulue pour produire les documents requis? Voilà pourquoi la trousse pédagogique actuelle de la *Fondation maisons anciennes du Québec* inclut un *Guide de l'organisme parrain*, un *Guide de l'enseignant(e)*, un *Cahier de l'élève* et un *cd-rom*.

L'organisme parrain est l'élément indispensable de la trilogie instrumentale pour que l'activité puisse être vécue par les élèves. C'est ici que la contribution des membres de l'APMAQ devient essentielle pour identifier, dans leur milieu, un organisme parrain, comme une société d'histoire ou toute autre organisation vouée à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine architectural ancien.

L'organisme parrain doit être partie prenante du projet et ce, du début à la fin.

Ainsi, après avoir choisi les bâtiments de sa localité, puis complété le Guide de l'enseignant(e) et le Cahier de l'élève, il doit **a)** identifier une ou des ressources éducatives intéressées à réaliser l'activité avec leurs élèves, **b)** reproduire la documentation afférente: Guide de l'enseignant(e), Cahier de l'élève, cartes, photos, etc. et **c)** être présent à toutes les étapes de l'activité, incluant l'accompagnement des élèves lors de la sortie sur le terrain et la présence en classe avant et après, si elle est sollicitée.

En somme, la constitution et l'implication de l'organisme parrain est la condition sine qua non pour que l'activité de sensibilisation de ces jeunes au patrimoine architectural ancien de leur communauté se réalise à l'école.

Désirez-vous obtenir un exemplaire de cette trousse pédagogique pour jouer un rôle actif afin qu'une telle activité se réalise en classe près de chez-vous? Il vous suffit de communiquer avec moi:

(450-661-2949 ou drbeland@videotron.ca)

Note: Une aide financière maximale de 225\$ peut être obtenue de la Fondation si certaines conditions sont respectées.

Réal Béland, secrétaire et trésorier

Changements au Conseil d'administration

Trois membres du Conseil d'administration ont terminé leur mandat lors de la dernière Assemblée annuelle. Il s'agit de Ronald Du Repos qui y siégeait depuis deux ans, de Jacques Portelance qui a été membre du Conseil pendant une dizaine d'années et de Anita Caron qui, après avoir été vice-présidente et présidente pendant quinze ans, y siégeait cette année en qualité de présidente sortante. À tous les trois, l'APMAQ adresse ses remerciements les plus sincères pour leur dévouement indéfectible au bien de l'Association et à la cause patrimoniale.

Lors de sa réunion du 7 octobre dernier, le Conseil a désigné ses officiers. Au cours de l'année 2009-2010, la présidence sera assumée par Louis Patenaude, la vice-présidence par Philippe Gariépy, la trésorerie par Réal Béland, le registrariat par Marie-Lise Brunel et le secrétariat du Conseil par Andrée Bossé nouvellement élue. Monik Grenier poursuivra son mandat en qualité de conseillère et Monique Marceau ainsi que Antonio Thibault nouvellement élus siégeront également à titre de conseillers. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue aux nouveaux membres.

Visite du Vieux-Port de Montréal Le cas du Silo n°5

Audrey Quintane, doctorante au programme de Sciences Humaines Appliquées de l'Université de Montréal

Le 9 mai dernier, une cinquantaine de personnes ont été regroupées par l'Association québécoise pour le patrimoine industriel (Aqpi) et par l'association *Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec* (APMAQ) pour une visite exceptionnelle du Vieux-Port de Montréal. Ce lieu touristique incontournable, où beauté et désuétude s'entrecroisent, suscite de nombreuses questions chez les promeneurs qui déambulent à cet endroit : à quoi pouvait ressembler la vie maritime, industrielle et sociale qu'a connue le port de Montréal? Que représentent les vestiges qui font aujourd'hui l'originalité de ce centre historique montréalais? Commentée par David Hanna, professeur et directeur du Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM, cette visite a fourni un éclairage précieux sur l'histoire de ce lieu qui fut, à une certaine époque, un trait d'union entre l'Europe et l'Amérique du Nord. David Hanna a réussi, grâce à ses talents de communicateur et à sa rigueur scientifique, à nous plonger dans les enjeux de l'univers maritime international du Vieux-Port et à nous faire revivre son histoire le temps d'un après-midi.

D'abord un port saisonnier

L'histoire du port de Montréal s'articule en plusieurs moments. Ses activités commerciales débutent entre 1832 et 1834. Plusieurs années s'écoulent avant qu'il joue un rôle sur la scène maritime internationale et ce, pour deux raisons : Montréal est alors une petite ville d'environ 30 000 habitants. De plus, à cause des conditions climatiques, le port n'est actif que pendant quelques mois durant l'été. En dépit de cette limite, il devient, en 1914, le deuxième port en importance de la côte Est nord-américaine, après celui de New-York.

Quand le port était une « fourmière » maritime

Pour comprendre la configuration actuelle du Vieux-Port, il est nécessaire de se rappeler le contexte du XIX^e siècle. C'est sur la place Jacques-Cartier, rue de la Commune, que toutes les marchandises sont débarquées. Une vie culturelle et sociale intense se déroule autour de ce centre multifonctionnel d'une importance capitale. Les bâtiments de cette rue servent d'entrepôts et de vitrines pour exposer les marchandises. Entre 1830 et 1860, on assiste à l'émergence d'un capitalisme local et d'une bourgeoisie canadienne-française. Plus tard, dans les années 1920, après la Première Guerre mondiale, Montréal devient le plus gros port de céréales en Amérique du Nord et c'est pour cette raison que plusieurs silos à grain sont construits le long des berges et donnent au Vieux-Port la particularité paysagère qu'on lui connaît aujourd'hui. Le grain qui provient de l'Ouest canadien est transporté par bateau jusqu'en Europe ou aux États-Unis.

Les nombreuses compagnies internationales de transport maritime qui viennent alors faire commerce à Montréal y trouvent des installations adéquates. De grands hangars en béton supportés par des piliers en acier ont été conçus en effet pour être fonctionnels. Reconnus mondialement pour leurs navires à la proue d'acier si résistante à la glace, les Norvégiens y apportent quant à eux leurs cargaisons de charbon, un combustible absolument nécessaire pour se chauffer pendant l'hiver. C'est aux Irlandais, arrivés ici en grand nombre dans la première moitié du 19^e siècle, qu'incombent les travaux les plus pénibles dans le port. Après la Deuxième Guerre mondiale, arrivent d'Europe d'autres immigrants, hollandais, juifs et italiens qui débarquent à Montréal pour commencer une nouvelle vie. Cette étape dans l'histoire du Vieux-Port sera de courte durée. En effet, la fin de la grande activité maritime du port s'amorce dès 1968.

Que faire du silo à grains n°5?

La visite dans le Vieux-Port s'achève par un arrêt au silo qui apparaît tel un immense paquebot échoué. Troublant, il évoque une époque révolue qui ne mérite pas de sombrer dans l'oubli. Désaffecté depuis 1995 et en attente de reconnaissance normative, le silo n°5 fait désormais l'objet d'un classement fédéral. Emblème de la problématique relative à la réhabilitation du patrimoine industriel, le silo à grain n°5 suscite de nombreux débats. Sa valeur quant à sa technique, son équipement et son gigantisme est considérée comme remarquable. Il est, par ailleurs, le dernier silo à grains en métal encore debout en Amérique du Nord. Une installation artistique est proposée au niveau de l'allée des passants. Si le promeneur s'attarde, il peut faire résonner son écho dans le silo, lire et découvrir que «*remarqués par Gropius et Le Corbusier, les élévateurs à grains nord-américains représentent une source d'inspiration importante de l'architecture du mouvement moderne*». Un pied à bord du navire de la connaissance, en écho avec le passé, le promeneur peut alors s'amuser à penser que le patrimoine n'est peut-être qu'une histoire de construction du regard.

Le patrimoine résidentiel et industriel de Saint-Henri

Visite organisée conjointement par l'APMAQ et l'AQPI – 12 septembre 2009

Guy Giasson, Société historique de Saint-Henri*

La plus ancienne trace de l'occupation du quartier Saint-Henri de Montréal remonte à 1685, soit environ 40 ans après la fondation de Ville-Marie par Maisonneuve. À cette époque, l'intendant Jean Talon autorise Jean Dedieu et Jean Mouchère à ouvrir une tannerie en ce lieu. La raison pour implanter une tannerie aussi loin des fortifications tient à trois choses. D'abord, il fallait un ruisseau pour le procédé du tannage des peaux. Ensuite, les odeurs nauséabondes forçaient les tanneries à s'installer loin des fortifications par édit royal. Enfin, le lieu choisi était situé sur la route des fourrures.

Cette deuxième tannerie en Nouvelle-France constitue donc un lieu fondateur pour l'histoire de Montréal. Par la suite et tout au long du 18^e siècle, d'autres tanneries et d'autres artisans du cuir vont venir s'installer dans les environs. Un petit village se forme le long de l'actuelle rue Saint-Jacques entre le chemin de la Côte Saint-Paul et la Place Saint-Henri. Il prend le nom de Tanneries-des-Rolland. C'est en 1810 que l'endroit commencera à s'appeler Saint-Henri. Le coteau des tanneries de la famille Rolland est bientôt suffisamment peuplé pour qu'une desserte de l'église Notre-Dame soit établie. La chapelle-école prendra le nom de Saint-Henri en l'honneur de Henri-Auguste Roux, curé de la paroisse de Notre-Dame et supérieur des Sulpiciens.

Il ne reste plus de trace des habitations du village des tanneries des Rolland, que l'on situe au carrefour des rues Saint-Jacques et De Courcelle. Mais peut-être verra-t-on des vestiges de ces tanneries ressurgir du sol sous une bretelle de l'actuel échangeur Turcot. En effet, quand les travaux à faire d'ici peu à cet endroit débiteront, des fouilles archéologiques devraient avoir lieu, tel qu'énoncé par le ministère des Transports dans son plan de reconstruction.

L'histoire de Saint-Henri ne se limite pas qu'aux tanneries artisanales. En 1825, le premier creusage du canal de Lachine attire des centaines d'ouvriers qui s'établissent à proximité. Quand il est élargi 20 ans plus tard, le canal de Lachine devient à la fois un moyen de transport pour les marchandises et une source d'énergie profitable en ce début de révolution industrielle. L'énergie hydraulique fournie par les écluses attire moulins et fabriques.

En 1847, le premier chemin de fer de l'île de Montréal traverse Saint-Henri d'est en ouest, parallèlement au canal. Plusieurs fois par jour, le train du *Lachine & Montreal Railroad* quitte la Gare Bonaventure, fait un arrêt à Saint-Henri pour prendre passagers et marchandises avant de continuer son parcours vers Lachine. Une autre voie de chemin de fer est tracée quelques années plus tard, en 1859, à la suite de la construction du Pont Victoria. Le *Grand Trunk* vient alors se relier au cœur même de Saint-Henri au tracé du premier chemin de fer. Ce formidable lacs de moyens de transport modernes pour l'époque fait de Saint-Henri un lieu d'attraction numéro un pour l'implantation d'industries de toutes sortes. Le vieux village de Saint-Henri-des-Tanneries, centre du travail du cuir et halte appréciée, s'agrandit dès 1850 avec l'apparition de rues transversales à la grand-route sur les terres de Philippe Turcot. Le village Saint-Augustin voit surgir en 1859 la première tannerie industrielle sur le bord du canal, la *Moseley & Ricker*. Le village Delisle se crée avec l'implantation en 1860 de la Fonderie Rolling Mills (qui deviendra la *Stelco*).

En 1875, ces villages se regroupent pour former la nouvelle ville de Saint-Henri. En quelques années seulement, hommes et femmes, attirés par les emplois, s'installent avec leurs familles entre la voie ferrée et le canal. De 1850 à 1890, Saint-Henri se développe et prospère. L'activité industrielle fait croître rapidement la population qui passe de 3 000 habitants à 30 000 en 30 ans. Durant cent ans, les bords du canal de Lachine connaîtront l'activité industrielle la plus importante du pays. Saint-Henri est annexé à Montréal en 1905.

La fermeture du canal de Lachine en 1970 a sonné le glas d'une activité industrielle extraordinaire aux abords. Les manufactures délaissent Saint-Henri pour se reloger ailleurs. Heureusement, le quartier renaît de ses cendres avec la réouverture de la navigation sur le canal. Cette fois, ce sont les promoteurs immobiliers résidentiels qui prennent d'assaut les rives du beau canal pour en faire un quartier aisé dans un Saint-Henri appauvri après des dizaines d'années d'abandon. Les anciennes usines sont converties en lofts recherchés par une nouvelle génération de résidents. Par bonheur, les maisons d'ouvriers centenaires survivent au pic des démolisseurs. La restauration des maisons urbaines va bon train pour conserver à Saint-Henri son statut de lieu où il fait bon vivre dans un Montréal en revitalisation.

* La Société historique de Saint-Henri est un organisme à but non lucratif qui met en valeur l'histoire et le patrimoine du quartier Saint-Henri de Montréal. (Cf. *En bref*, page 14)

En bref...

Le prix « Mise en valeur du patrimoine » pour Montmagny

Lors du 22^e colloque de la Fondation Rues principales qui se déroulait le 23 septembre au Capitole de Québec, la ville de Montmagny a reçu le prix « Mise en valeur du patrimoine ». Ce prix décerné annuellement par la Fondation vise à reconnaître la contribution d'une municipalité à faire du patrimoine un outil de développement économique au service de sa vitalité et de sa croissance. C'est grâce à l'aménagement du circuit de découvertes patrimoniales « Quand l'histoire a pignon sur rue », à la réalisation de fouilles archéologiques et à la tenue d'une exposition retraçant l'évolution de la fonderie Bélanger que Montmagny s'est distinguée parmi les 23 municipalités en lice cette année pour ce prix.

Anita Caron

Démolition du magasin général de Saint-Éphrem (*La Lucarne*, print. 2009)

Malgré les efforts faits pour le sauvegarder, l'ancien magasin général de Saint-Éphrem a été, hélas, détruit. Selon les informations obtenues de Marc-André Mathieu, secrétaire de la Société du patrimoine de Saint-Éphrem, la démolition du bâtiment a débuté, sans aucun avertissement, dans la soirée du 19 octobre 2009 pour se terminer dans l'avant-midi, le lendemain. Construit en 1884, le Magasin était devenu en 2008 la propriété de la Municipalité. À suivre dans un prochain numéro de *La Lucarne*.

La maison Robert-Bélanger citée par la ville de Montréal

Le 15 juin 2009, la ville de Montréal reconnaissait l'importance patrimoniale de la maison Robert-Bélanger en la citant monument historique en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur les biens culturels. Construite entre 1803 et 1806, la maison Robert-Bélanger est l'un des derniers témoins du passé rural de l'arrondissement de Saint-Laurent à Montréal. L'APMAQ, qui avait apporté sa contribution aux démarches menées en vue de sa sauvegarde, se réjouit de cette décision qui est un pas important dans les mesures à mettre en œuvre en vue de sa sauvegarde et de sa mise en valeur.

Anita Caron

« Des chevaux à l'échangeur Turcot »

C'est le titre d'une exposition qui est présentée dans les locaux de la Société historique de Saint-Henri. À travers une sélection de photos et d'objets tirés de sa collection, la Société fait revivre l'histoire des transports à Saint-Henri. Un voyage dans le temps qui va de 1837 à 2009 et qui montre l'évolution des moyens de transport dans le quartier: cheval, automobile, bateau, canot, métro, etc.

Adresse : 521, Place Saint-Henri. Tél. : (514) 933-1318

Heures d'ouverture: 13 à 17 heures

Samedis et dimanches jusqu'à Pâques 2010

Entrée gratuite



Marchand d'huile à lampe rue Notre-Dame

À vendre en Gaspésie

Maison (1830) en bardeaux de cèdre ayant conservé son cachet d'origine située à New-Carlisle, Baie des Chaleurs. 4 chambres à l'étage.

Planchers en bois et murs de lattes, escalier d'origine, immense terrain avec arbres centenaires.

À dix minutes de marche de la mer.

(Prix et photos sur demande)

Très beau projet pour passionnés de restauration.

Carole Guillemette (819) 474-5199

cargui@hotmail.com



FINITION
INTERIEURE
SYLTRE
ARTISAN PLÂTRIER
PEINTRE

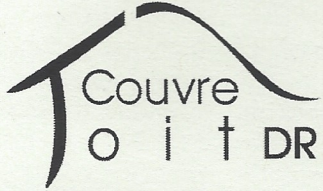
Sylvain Tremblay

Plâtre | Tirage de joints
Sans poussière | Ni sablage
Restauration et Fabrication
Moulures | Rosaces | Stucco | Texture
Travail Garantie, Estimation Gratuite (assurance)

Depuis 1935

6680, Place Beauharnois
Montréal (Québec)
H1M 3V8

Bur: (514) 321-3634
Télc: (514) 722-1780
info@syltre.com
www.syltre.com
Licence R.B.Q. 8236-1484-19



Couvre
TOIT DR inc.

Rénauld Lacroix
Cell.: 418 802-1091
Télec.: 418 895-6200

Toitures et rénovation générale
Bardeau de cèdre • Tuiles écologiques
Bardeau d'asphalte • Déneigement

R.B.Q. 8304270506

978, chemin Bord de l'Eau, Saint-Henri QC G0R 3E0
renaldlacroix@yahoo.ca • www.couvretoitdr.com

Ferblantiers - couvreurs



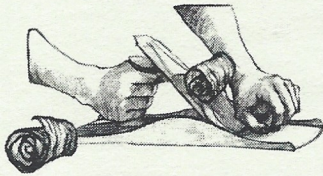
J. Corbeil
& FILS
INC.

Guy Corbeil
1641 A, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0
Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845

j.corbeiletfiles@hotmail.com

Ebénisterie Pelletier & fils

Gardien du patrimoine depuis 1890

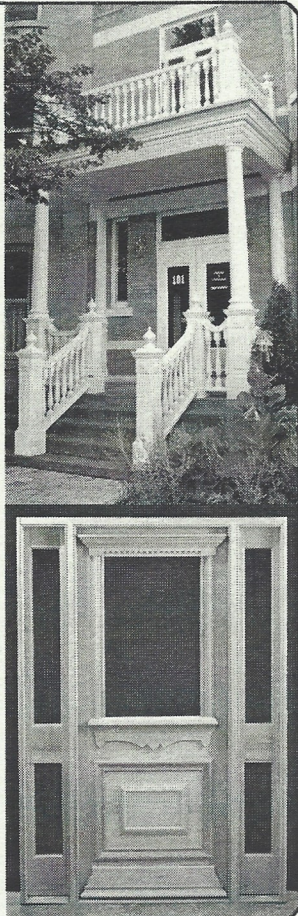


Balcons,
portes, fenêtres
et projets spéciaux.

Bois ouvré dans le respect
de la tradition.



2995 chemin des Patriotes
Saint-Ours, QC J0G 1P0
(450) 785-2822
www.ebenisteriepelletieretfils.com



LES
TOITURES
TOLE-BEC
INC.

Toitures traditionnelles
à bagueffes
à joints debouts
à la canadienne
Cuivre
Acier pré-peint
Ardoise

1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval
(450) **661-9737** Site Internet : tole-bec.com

Estimation gratuite

restauration **LAZARE**

MAÇONNERIE PATRIMONIALE / RÉNOVATION



Gilles Paquette

Tél. : 514 425-5552 / Fax : 514 425-1165
www.maconnerie-patrimoniale.qc.ca

COUPE-FROID LAPOINTE INC. *une expertise, une renommée !*



Profitez de notre expérience
de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid
pour vos portes et fenêtres.

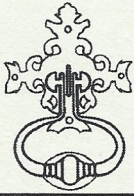
Quelques unes de nos réalisations :

- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier (bureau du premier ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,
Beauport (Québec), G1E 2E4
Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : cflap@sympatico.ca
web : www.coupe-froid.com
Licence RBQ : 2732-1165-36

La publication d'annonces publicitaires dans *La Lucarne* ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Prix de l'APMAQ 2010 - Appel de candidatures

PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN

Décerné annuellement depuis 1984, le prix Robert-Lionel-Séguin veut souligner la contribution exemplaire d'une personne qui, au Québec, a oeuvré dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Éligibilité et critères de sélection

Le prix s'adresse à des personnes et non à des groupes, des organismes ou des institutions. On ne peut poser soi-même sa candidature mais des personnes, des groupes, des organismes ou des institutions peuvent présenter une candidature. Pour être éligibles, les personnes dont on propose la candidature doivent avoir fait preuve, au plan national ou international, d'un engagement soutenu et significatif dans des activités visant la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec. Cette contribution peut avoir donné lieu à une production écrite, à une action significative de sauvegarde ou à une fonction d'animation, de coordination ou d'enseignement reliée à la mise en valeur du patrimoine.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- * un *curriculum* de la personne dont la candidature est proposée;
- * une lettre d'acceptation de cette personne d'être mise en candidature;
- * un dossier faisant état de sa contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine (lettres de recommandation - dossier de presse - photos - documents), le tout pouvant être contenu dans une enveloppe;
- * une lettre de présentation exposant les raisons qui militent en faveur de cette candidature.

PRIX THÉRÈSE-ROMER

Le prix Thérèse-Romer a été créé en 2005, dans le but de reconnaître la contribution de membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne.

Éligibilité et critères de sélection

Seuls les membres de l'APMAQ sont éligibles. Les personnes éligibles posent elles-mêmes leur candidature. Un membre peut également présenter la candidature d'un autre membre avec l'accord de celui-ci. Les critères de sélection sont les suivants :

- * Respect du style du bâtiment;
- * Choix des matériaux;
- * Souci des éléments caractéristiques;
- * Harmonie avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- * Une description des travaux effectués avec photos à l'appui (avant, pendant et après) et permettant d'évaluer la qualité de la conservation (restauration, entretien et mise en valeur) et l'harmonie entre le bâtiment et son environnement matériel et bâti.
- * Des données historiques sur l'habitation (date de construction, propriétaires successifs), ses transformations et ses différentes fonctions au cours des années.
- * Pour faciliter l'élaboration du dossier, on trouvera ci-joint un *Guide de présentation des candidatures*.

Jury * Un jury de trois personnes provenant de différentes régions du Québec est formé par le Conseil de l'APMAQ. Il étudie les candidatures et présente une recommandation au Conseil pour chacun des deux prix. Au moins un des membres du jury doit posséder une expérience personnelle de la restauration d'une maison ancienne. Dans le cas du prix Thérèse-Romer, le jury procédera, au besoin, à une vérification sur les lieux.

Date limite : Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **30 avril** de l'année en cours.

Présentation des prix : Les prix seront présentés aux lauréats ou aux lauréates lors du Congrès annuel.

Veillez faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante :

Secrétariat de l'APMAQ
2050 rue Amherst,
Montréal, Qc, H2L 3L8
apmaq@globetrotter.net

Site web : www.maisons-anciennes.qc.ca

Renseignements : Marie Ferland-Gagnon (514) 528-8444

LES LAURÉATS

Prix Robert-Lionel-Séguin

Arthur Labrie (1984), Michel Lessard (1985), Jean-Marie DuSault (1986), Luc Noppen (1987), André Robitaille (1988), Pierre Cantin (1989), Thérèse Romer (1990), Daniel Carrier (1991), Guy Pinard (1992), France Gagnon-Pratte (1993), Jules Romme (1994), Hélène Deslauriers et François Varin (1995), Paul-Louis Martin (1996), Claude Turmel (1997), Jean Bélisle (1998), Gaston Cadrin (1999), Dinu Bumbaru (2000), Hélène Leclerc (2001), Rosaire Saint-Pierre (2002), Jean-Claude Marsan (2003), Raymonde Gauthier (2004), Clermont Bourget (2005), Gérard Beaudet (2006), Clément Demers (2007), Louise Mercier (2008), Georges Coulombe (2009)

Prix Thérèse-Romer

Alain Prévost (2005), Ronald DuRepos (2006), Jacques Claessens et Constance Fréchette (2007), Henriette Legault, Austin Reed (2008) Christine Desbiens et Félix-André Têtu (2009)